Info Délits Plus

Juin 2013

Division prévention criminalité

Cambriolages de cafés, restaurants, hôtels et kiosques
Depuis début juin 2013, la Police cantonale déplore plus de quarante cas de cambriolages d'établissements publics et 11 cas de cambriolages de kiosques dans tout le canton.

Les auteurs pénètrent dans ces commerces généralement après minuit et cherchent de l'argent (bourse de sommelière, caisse, coffres-forts), et des cigarettes. Que faire ?

Déstabilisez le cambrioleur !
- branchez des lampes d'intérieur sur minuterie, pour simuler une présence,

- installez des détecteurs de mouvement qui vont enclencher des projecteurs placés à l'extérieur de votre commerce et sur toutes les façades accessibles,

Mettez vos valeurs à l'abri !
- ne laissez pas d'argent dans la caisse ou des bourses dans un tiroir; versez cet argent dans un trésor de nuit, si possible,

- stockez les marchandises de valeur (cigarettes, alcool) dans un local fermé à clé, avec une serrure et une porte correcte,

Empêchez le cambrioleur d'entrer !
Voici quelques exemples de voies d'introduction défaillantes, utilisées par un cambrioleur.

- serrures apparentes; le cylindre se casse en quelque 20 secondes et portes palières non renforcées; faites installer une garniture de sécurité et/ou une barre de sécurité horizontale,

- vitrages non sécurisés sur les portes fenêtre et fenêtres; la pose d'un film de sécurité par un professionnel coûte environ Frs 150.- le m2 (rendu/posé) et retarde passablement l'effraction,

- portes fenêtres et fenêtres, non renforcées et anciennes; la pose d'une tringle verticale, qui bloque la porte-fenêtre ou la fenêtre en haut et en bas représente une bonne parade à moindre prix.

Ces travaux doivent être effectués par un spécialiste qui doit venir sur place pour installer le matériel ad hoc. Il est recommandé de demander au moins 2 devis.

Installez une alarme !
- Une alarme "brouillard" est un moyen efficace pour décourager le cambrioleur, surtout lorsque le commerce ne comprend que très peu de pièces, comme une station-service, un kiosque, un café. Les alarmes doivent être reliées à une centrale et l'opérateur doit procéder à la levée du doute avant d'avertir la police. Dans le même temps, les diffuseurs de brouillard se déclenchent tout de suite et vont fortement perturber les cambrioleurs.

Demandez nous des conseils !
Prenez rendez-vous avec un gérant de sécurité de la Division prévention de la criminalité pour effectuer une analyse de sécurité gratuite de votre commerce.

Détenteurs de coffre-fort, attention !
Les coffres-forts des commerçants sont particulièrement visés !

Un coffre-fort n'est utile que s'il est fixé correctement. Beaucoup de coffres-forts sont emportés par des cambrioleurs parce qu'ils sont mal installés. Le poids de cet objet n'effraie pas les cambrioleurs qui peuvent les traîner jusqu'à leur voiture. Des voleurs ont ainsi tiré de lourds coffres (plus de 600 kg) en bas les escaliers d'entreprises ou de villas, causant de gros dégâts.

Un coffre-fort doit correspondre à des normes très strictes de résistance aux effractions. Son installation doit également correspondre à des normes précises pour que le contenu soit couvert par les assurances. Il doit être fixé par des goujons (longues vis particulièrement solides) dans un mur porteur et non un galandage ou une paroi en bois. De plus, ces goujons doivent être scellés.

La couverture d'assurance dépend du modèle du coffre-fort.

Conseils !
- **Si votre coffre n'a pas été installé par une entreprise agréée, faites vérifier sa fixation par des professionnels !**
- Cachez la clé dans une autre pièce !
- N'inscrivez pas le code sur un papier caché près du coffre !
- Assurez-vous auprès de votre assurance que les valeurs déposées dans votre coffre sont bien assurées !
- Ne mettez pas de valeur supérieure à la somme assurée !
- Pour les commerçants, ne laissez pas de trop grosses sommes d'argent dans votre coffre !

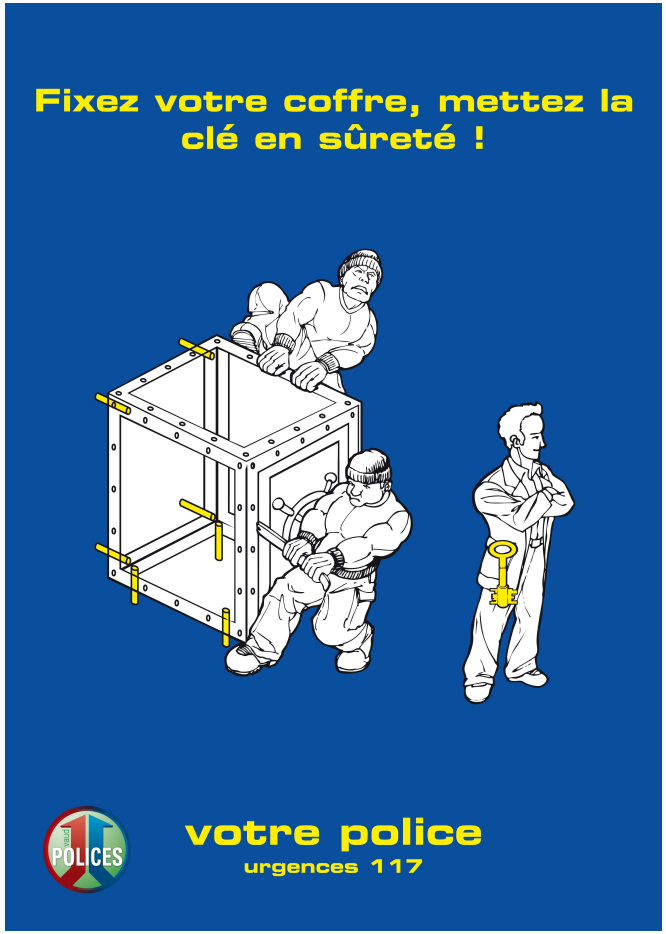

Coffre de dépôt pour la recette quotidienne
Il s'agit d'un coffre dans lequel vous pouvez mettre régulièrement, au cours de la journée, une partie de votre recette. Il est possible de faire installer, à l'intérieur, des systèmes de coloration des billets par de l'encre. Ainsi, en cas de cambriolage et/ou d'agression, le système souille totalement les billets de banque et les rend inutilisables. De plus, en cas d'agression, le personnel du commerce ne possède pas la combinaison qui permet d'ouvrir ce coffre. Seul le gérant et/ou une entreprise spécialisée dans le transport de fond connaissent la combinaison pour déverrouiller le coffre.

Au niveau préventif, une bonne information doit être faite dans le commerce, sur les portes d'entrée et sur le coffre pour signaler l'utilisation de ce genre de protection (autocollants, affiches).

L'éventuel malfrat doit pouvoir se rendre compte qu'une action contre le coffre est inutile.

Avantages !
- Bonne mesure dissuasive pour éviter une tentative de cambriolage ou d'agression,

- Diminution importante pour le personnel d'être confronté à une agression.

Transport de recettes par le commerçant
De nombreux commerçants transportent eux-mêmes la recette du jour à la banque ou à la poste.

Cette façon de faire peut attirer l'attention de délinquants et les tenter de commettre une agression.

Conseils !
- Changez vos habitudes !

- Adoptez des horaires différents !

- Empruntez des itinéraires variés pour vous rendre à la banque ou à la poste !

- Utilisez des mallettes avec système de coloration des billets ou des sacs différents et discrets !

- Effectuez de préférence plusieurs transports avec de petites sommes !

Vols de véhicules de luxe
Depuis le mois de mai 2013, de nombreux véhicules de luxe ont été volés, alors qu'ils se trouvaient devant le domicile des propriétaires. La plupart des vols ont eu lieu le week-end; à chaque fois, les clés se trouvaient dans l'habitacle.

Vols dans les véhicules
La série de vols dans les véhicules continue. Les auteurs brisent une vitre et prennent parfois même de menus objets.

Conseils !
- Fermez et verrouillez votre véhicule !

- Ne laissez aucune valeur à l'intérieur, même lorsque vous allez en commission ou quittez votre voiture un court instant !

- Laissez le vide poche ouvert afin que le voleur constate que le véhicule est vide !

- Si vous devez transporter souvent du matériel de valeur ou important (commerçant, représentant, …) faites poser des films de sécurité sur les vitres du véhicule, ce qui les renforcera considérablement.

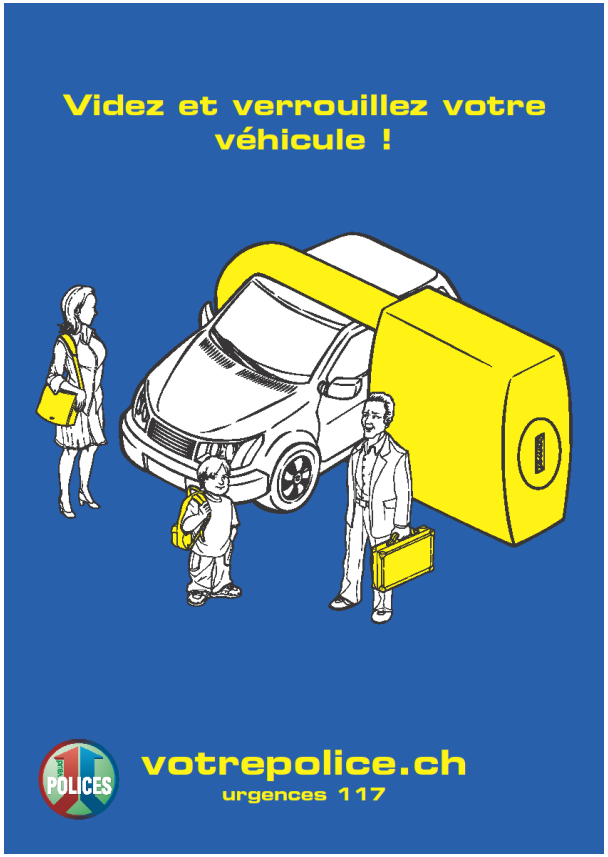

La police met en garde contre l'«astuce du neveu»
L'«astuce du neveu» désigne une escroquerie par laquelle un inconnu contacte généralement une personne âgée en se faisant passer pour un parent (neveu, nièce, etc.) ayant besoin d'argent de toute urgence. Cet escroc explique en outre qu'il ne lui est pas possible de venir récupérer l'argent personnellement, mais qu'il enverra une tierce personne à sa place.

Comment ça se passe
L'escroc au téléphone fait parler la personne âgée et lui laisse deviner qui il est. Dès que la victime prononce un prénom, par exemple «Robert, c'est toi ?», il confirme immédiatement. Ainsi, il établi une relation de confiance. Il demande ensuite à sa victime de remettre une somme d'argent, généralement importante, à la tierce personne qui se présentera en son nom. Si la personne âgée accepte, un rendez-vous est organisé.

La conversation peut avoir lieu en italien ou en allemand.

Conseils !
- Soyez sur vos gardes si, au téléphone, vous ne reconnaissez pas immédiatement la voix de la personne qui vous contacte !
- Posez à votre interlocuteur des questions auxquelles seuls de «vrais» parents sont en mesure de répondre !
- Ne citez jamais les noms de vos parents lors d'une telle communication téléphonique !
- Si votre interlocuteur invoque une situation d'urgence, dites-lui que vous avez besoin de réfléchir, puis raccrochez le téléphone !
- Appelez ensuite un membre de votre famille en qui vous avez confiance et vérifiez les informations que vous venez de recevoir !
- Ne confiez jamais de l'argent ni des objets de valeur à une personne que vous ne connaissez pas personnellement !
- Si vous souhaitez faire un cadeau à un proche, remettez le lui en mains propres !
- Ne donnez jamais d'indications sur vos biens à des inconnus !

En cas de soupçon d'escroquerie, informez-en immédiatement la police (appel d'urgence : 117).

Liens utiles :

Cambriolages
Consultez nos pages spécialisées : www.votrepolice.ch

Et nos derniers conseils en matière de cambriolages
http://www.vd.ch/themes/securite/prevention/messages-de-prevention .

Astuce du neveu
Carte de prévention "Astuce du neveu", à télécharger et à distribuer aux personnes âgées
http://www.skppsc.ch/linkupgold/show.php?n=580

Site de la Prévention Suisse de la Criminalité
http://www.skppsc.ch/10/fr/index.php

Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant,

http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dse/police-cantonale/publications/polcant-information

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Région Est, Aigle : Adj Borloz Christian, 021 557 88 05
Région Ouest, Bursins : Adj Genton Etienne, 021 557 44 66
Région Nord, Yverdon : Adj Mermod Willy, 024 557 70 27
Région Lausanne Ouest : Adj Perruchoud Gilles, 021 644 83 36
Région Lausanne Est : Ipa Bourquenoud Christian, 021 644 82 77

www.petitchaperonrouge.com
Le site de la Div prév, avec rubrique cinéma et âges conseillés